

Détail de la réunion					
Date	19/05/2022	Nombre total de votants	8 présents 2 procurations		
Heure prévue	18h00				
Heure effective	18h10	Nombre d'observateurs			
Heure de fin	21H10				
Personnes présentes					
Atteinte du Quorum		Oui			
Lieu		LFL			
Durée de la réunion		3H			
Type de réunions	CG	X			
	CG extraordinaire				
	AG				
	AG extraordinaire				
Membres élus		Membres de droit		Invités	
Horacio FREITAS	X	Yannick LE ROUX	X	Annick MAYAKAS	Abs
Salomon AGBOGAN	X	Magali TOULET	X	Nathalie PARISOT	Abs excusée
Sylvie ZANOUE	X	Manuela REYNAUD	X	Cabinet DELOITTE	X
Mathieu AWLIME	X	Jean-Philippe MAIZOUE	X		
Sayid ABELOKO	Abs excusé	Jean-Christophe BEGUE	X		
Koudjo AIDAM	Abs excusé	Laurent THOMAS	X		
Florian KRAAL	Abs excusé	Thérèse DJE	X		
Debati BAWARA-AQUEREBURU	X	Jocelyne CABALLERO	Abs excusée		
Brice AZIABU	X				
Amine KATANE	X				
Carlos AKITANI	X				
Pâcome ADJOUROVI	Abs				

Ordre du Jour

#1	Présentation et approbation de l'ordre du jour
#2	Point financier <ul style="list-style-type: none"> - Compte financier 2021 - Modification du budget 2022 pour dépenses d'investissement - Modification de la provision indemnité de fin de service - Renouvellement du contrat Nuits d'Orient - Don – Soirée des Talents - Inventaire des immobilisations
#3	Point RH <ul style="list-style-type: none"> - Création d'un demi-poste d'aide comptable - Contrats locaux 2022-2023 sur les postes de résidents non pourvus - Poste de volontaire international sur mission de communication
#4	Point sur les travaux
#5	Divers : prime exceptionnelle de Mme ASSIONGBON-GOSSOU et passage en E5bis de Mme AGBOGAN
#6	Questions diverses

ITEM #1 **Présentation et approbation de l'ordre du jour**

Résumé des discussions

M. FREITAS donne lecture de l'ordre du jour et demande son approbation. Des points demandés par des membres du comité sont précisés dans les questions diverses, il s'agit de la prime de transport, les prêts aux personnels, l'impact financier de la retenue sur les retraites des professeurs et la valeur des biens déclarés aux assurances.

ITEM #2 **Point financier**

Résumé des discussions

Mme TOULET présente le cabinet DELOITTE, commissaire aux comptes, invité à ce comité pour la validation du compte financier 2021. Le cabinet suite à une mission d'audit, donne une opinion favorable sans réserve sur les comptes de l'association et valide le compte financier. Il rappelle de la nécessité de réaliser l'inventaire des immobilisations dès que possible et déclare qu'il présentera un rapport signé à la prochaine assemblée générale des parents d'élèves.
M. FREITAS remercie le cabinet DELOITTE et donne la parole à Mme TOULET pour présenter le compte financier en détail.
Mme TOULET souhaite commencer par parler de la modification de la provision pour indemnité

de fin de service avant le compte financier. Elle rappelle qu'au comité de gestion du 1^{er} février dernier, une augmentation du montant de cette provision a été votée pour la somme d'un peu plus de 3 millions de FCFA. Suite à une modification du mode de calcul, le commissaire aux comptes l'a calculé à nouveau pour un montant de 33 871 505 FCFA, le vote du 1^{er} février n'est donc plus valable et doit être repris.

M. FREITAS demande un vote du comité pour valider le montant de la dotation aux provisions pour indemnité de fin de service pour 2021 à 33 871 505 FCFA.

VOTE	Nombre de votants : 8
Mainlevée	X
Bulletin secret	
POUR	7
CONTRE	0
ABSTENTION	1

Compte financier 2021

Un rapport de gestion sur le compte financier a été distribué à tous les membres. Mme TOULET en donne une explication.

La situation pour 2021 est meilleure suite à une augmentation des effectifs de 68 élèves par rapport à 2020, une modification des conditions de la facturation des trimestres, des subventions de l'AEFE et l'annulation de remboursement de l'emprunt à hauteur d'environ 160 millions de FCFA en 2021. Cette remontée des effectifs doit être confirmée à la prochaine rentrée.

- Recettes de fonctionnement :

Elles sont supérieures d'environ 413 millions de FCFA par rapport à 2020, cette augmentation est liée aux effectifs, aux subventions reçues et à la répartition différente des frais de scolarité de septembre à décembre. Parmi ces recettes qui augmentent, il y a les droits de scolarité, les droits d'examens, la location des manuels et le service de restauration. Par contre les recettes d'études et de garderie sont en baisse suite aux nouveaux horaires de l'école primaire, la participation des familles est aussi en baisse en raison de la suppression des sorties et des voyages, Parmi les autres recettes, on note le remboursement du CNED par les familles, les régularisations comptables votées, le remboursement d'un congé maternité par la CNSS, les tests d'entrée et le remboursement de manuels perdus par les élèves.

Les revenus financiers sont en hausse de 22 millions de FCFA par rapport à 2020 suite au versements d'intérêts du DAT et du compte courant. Parmi les subventions, il y a les bourses scolaires et les bourses du SCAC et de la brasserie, ces bourses s'équilibrent avec les dépenses. Il y a les subventions de l'AEFE dont celle du plan d'urgence d'un montant d'environ 31 millions de fcfa, la prise en charge des tests COVID pour 999 941 FCFA et la subvention de la mutualisation pour le projet Robot pour 1 311 914 FCFA.

En conclusion, les recettes ont augmenté de plus de 413 millions de FCFA par rapport à 2020 et les perspectives sont liées au maintien ou non des effectifs.

- Dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement sont en baisse d'environ 52 millions de FCFA par rapport à 2020, parmi elles, il y a : les dépenses de personnels qui représentent 66.11% des dépenses de fonctionnement.

La masse salariale des enseignants diminue de plus de 74 millions de FCFA suite à 7 départs de contrats locaux remplacés sur la base des nouvelles grilles salariales et par l'arrivée de six personnels expatriés à coût 0 pour l'établissement. La masse salariale des personnels administratifs est en hausse de plus de 11 millions de FCFA suite à l'arrivée du proviseur adjoint en contrat local pendant 3 mois, du demi poste d'infirmière créé et du nombre importants (par

rapport à 2020) de surveillants pour les examens. La masse salariale des agents d'exécution est en baisse d'environ un million de FCFA suite à deux départs à la retraite non remplacés.

Les dépenses pédagogiques sont en augmentation de 9 419 119 FCFA par rapport à 2020, c'est dû à la reprise des activités piscine après la crise sanitaire et des inscriptions de nos élèves au CNED.

Les dépenses de viabilisation, de location et d'entretien augmentent de 14 500 463 FCFA par rapport à 2020, année de crise sanitaire et de fermeture partielle de l'école. Les autres dépenses de fonctionnement sont en hausse de plus de 73 millions de FCFA par rapport à 2020, cela concerne parmi les plus importantes : le prestataire de restauration, les créances irrécouvrables couvertes en partie par une subvention AEFÉ, la dématérialisation des examens, les frais bancaires de change des FCFA en euros suite au report de 2020 à 2021 du règlement de la participation des résidents à l'AEFE, les droits d'enregistrement et les dépenses sur les crédits kermesse (tables et bancs pour les deux sites),

Le taux de participation versé à l'AEFE est de 100 020 533 FCFA en 2021, un peu en baisse en conséquences des baisses d'effectifs. Les bourses AEFÉ, SCAC et Brasserie sont égales aux recettes, les aides, soit exonération contrat local et abattement à partir du 3^{ème} enfant sont d'un montant de plus de 35 millions de FCFA. Les intérêts sur emprunt immobilier sont en baisse suite au rééchelonnement du remboursement. Et pour finir les dotations aux provisions sont d'un montant de plus de 33 millions de FCFA au titre de l'IFS.

- Les recettes d'investissement : elles comprennent les subventions reçues de l'AEFÉ dont 23 614 452 FCFA pour l'acquisition d'un terrain à NYEKONAKPOE, 39 357 420 FCFA pour les travaux de sécurisation et 17 710 839 FCFA au titre de l'attractivité du lycée, soit rénovation de la façade du LFL et achat d'ordinateurs et de mobilier scolaire.

- Les dépenses d'investissement : elles sont d'un montant de plus de 168 millions de FCFA et concernent du matériel pédagogique et informatique, des licences pour les ordinateurs, du mobilier, des climatiseurs, les travaux de sécurisation dont la sonnerie de l'école primaire et la concertina du lycée français, des travaux de rénovation de peinture métallique et l'achat du terrain de NYEKONAKPOE.

- Les indicateurs financiers : le résultat d'exploitation est de 288 591 850 FCFA, Après déduction des dépenses d'investissement, les réserves qui abondent le fonds de roulement sont d'un montant de 467 557 933 FCFA. Le fonds de roulement est d'un montant de 847 477 026 FCFA et permet 97 jours de jours de fonctionnement une fois les provisions déduites.

En conclusion, les conditions sont plus favorables qu'en 2019 et 2020 et si les effectifs se maintiennent, l'établissement sera en mesure de retrouver une capacité d'investissement pour poursuivre ses travaux immobiliers de rénovation du lycée.

M. THOMAS fait remarquer une bonne maîtrise des charges salariales, celles-ci représentent 66% des dépenses de fonctionnement en 2021 alors qu'elles étaient à 71% en 2020. C'est grâce à la réduction du nombre de classes, à l'arrivée d'EMCP2 et aux nouvelles grilles salariales.

M. KATANE demande à Mme TOULET une situation intermédiaire en milieu d'année, Mme TOULET répond qu'il est préférable d'attendre les 6 premiers mois révolus pour que les chiffres soient significatifs et qu'il sera possible d'en faire une pour octobre.

M. FREITAS demande un vote pour valider ce compte financier :

VOTE	Nombre de votants : 9
Mainlevée	X
Bulletin secret	
POUR	9

CONTRE	0
ABSENTION	0

Modification du budget 2022 pour dépenses d'investissement :

Mme TOULET déclare que le budget prévu en dépenses d'investissement, soit 214 094 141 FCFA a été dépensé à ce jour et que compte-tenu du résultat de 2021, des besoins sont à ajouter d'un montant de plus de 111 millions de FCFA

Arrivée de Mme ZANOU à 18H55

Parmi ces besoins de dépassements de dépenses, on note 2.8 millions de FCFA pour le remboursement de l'emprunt, 5 000 000 FCFA pour le mobilier matériel (dont équipement du foyer et fontaines à eau), 20 millions de travaux de sécurisation, 10 millions de FCFA de travaux de rénovation. Les besoins en achat seraient de 8,5 millions de FCFA pour des licences d'ordinateurs, 8 millions de FCFA pour des climatiseurs pour l'école primaire, 9.6 millions de FCFA pour le drainage de la cour régulièrement inondée de l'école primaire, et un montant total de 47 900 000 FCFA de modifications et agrandissements d'espaces et préaux pour la cantine, le stockage de matériel et l'abri de véhicules à l'école primaire.

Mme TOULET explique que ces besoins n'étaient pas exprimés quand le budget a été préparé et que suite au bon résultat de 2021, ces dépenses d'investissement sont envisageables. Elle précise qu'il s'agit de décider d'une ouverture de ligne budgétaire et non pas d'autoriser des dépenses.

Après discussion, le comité de gestion décide de voter sur une partie des lignes d'investissement supplémentaires, il exclut parmi les espaces et préaux l'appâtam pour la cantine, pour le stockage de matériel et l'abri de véhicules.

M. FREITAS demande le vote :

VOTE	Nombre de votants : 9
Mainlevée	X
Bulletin secret	
POUR	8
CONTRE	0
ABSENTION	1

- Renouvellement contrat Nuit d'Orient

Mme TOULET explique qu'il s'agit du prestataire de restauration du collège-lycée, la convention signée avec eux était sur l'année scolaire, la convention précisait le montant à payer par le prestataire pour les charges d'électricité, soit 150 000 FCFA par mois. Le prestataire souhaite une modification pour l'an prochain : préciser le forfait par semaine, soit 37 500 FCFA pour ne facturer que le temps réellement occupé sans les vacances scolaires. Le comité de gestion donne son accord et M. FREITAS demande un vote :

VOTE	Nombre de votants : 10
Mainlevée	X
Bulletin secret	
POUR	10
CONTRE	0
ABSENTION	0

- Don – Soirée des Talents

M. THOMAS explique que cette soirée a été organisée par les élèves du CVL et sponsorisée par la Brasserie BB LOME. La recette des entrées, vente de boissons et tickets de tombola a rapporté 397 900 FCFA. L'association sportive propose de faire un don de cette somme au lycée, ce don servira à aménager le foyer des élèves.

M. FREITAS demande un vote pour cette proposition

VOTE	Nombre de votants : 10
Mainlevée	X
Bulletin secret	
POUR	10
CONTRE	0
ABSENTION	0

- Inventaire des immobilisations

Mme TOULET rappelle cette obligation du commissaire aux comptes de procéder à un inventaire de nos immobilisations, des devis ont été demandés mais le montant de 8 millions de FCA dépassait la somme prévue à cet effet au budget de 5 millions de FCFA. Cet inventaire est donc reporté à la fin de l'année afin d'obtenir un coût moindre. Le prestataire, la société GF Partners a été recontacté et sa nouvelle proposition est de 5 millions de FCFA HT, soit 5.9 millions de FCFA TTC. Mme TOULET demande l'accord au comité pour lancer cet inventaire avec la société GF Partners au dernier trimestre 2022

M. FREITAS demande un vote :

VOTE	Nombre de votants : 10
Mainlevée	X
Bulletin secret	
POUR	9
CONTRE	0
ABSENTION	1

ITEM#3	Point RH

Résumé des discussions

- Création d'un demi-poste de secrétaire-comptable

Mme TOULET rappelle l'évocation de création de ce demi-poste lors du dernier comité de gestion en février, en vue de la création de l'IRF (Institut Régional de Formation), ce qui posera des contraintes comptables, il est demandé notamment que deux personnes différentes s'occupent des recettes et des dépenses, Mme TOULET ne pourra pas tout faire elle-même. Mme TOULET distribue aux membres du comité une proposition de fiche de poste pour cette personne, ses tâches seraient la gestion des paies sur le logiciel en doublon avec le comptable actuel, une aide à la gestion administrative et comptable de l'IRF et une aide à la gestion et comptabilité du lycée.

M. FREITAS demande un vote sur le principe de création de ce demi-poste

VOTE	Nombre de votants : 10
Mainlevée	X
Bulletin secret	
POUR	10
CONTRE	0
ABSENTION	0

- Contrats locaux 2022-2023 sur les postes de résidents non pourvus

M. THOMAS annonce la création pour la rentrée de 2022 d'un poste d'expatrié en mathématiques et donc la suppression d'un poste de résident.

Pour l'école primaire, M. THOMAS annonce le départ de deux titulaires, ils sont remplacés par Mme GNOCCHI, conjointe d'un expatrié et par Mme PERRON, déjà résidente à LOME.

Pour le secondaire, M. ROUCHEL professeur d'histoire géographie part et sera remplacé par M. JAUD, conjoint de professeur actuellement au lycée. M. THOMAS annonce que seulement deux postes restent non pourvus, ceux d'EPS et d'espagnol, un couple est intéressé pour ces postes et ces deux personnes seraient donc embauchées en contrat local pendant un an avec pour objectif d'être recrutées en qualité d'expatrié catégorie 3 (ex résident) l'année d'après. Le dernier comité avait voté le principe d'une prime d'expatriation qui compenserait la différence de salaire entre la France et le TOGO. M. THOMAS précise que l'objectif est d'avoir des titulaires pour la renommée de l'excellence de l'éducation au lycée français par rapport aux autres écoles privées de LOME, il rappelle que ces titulaires couvrent 50% des heures d'enseignement au LFL.

Mme TOULET indique le montant des primes d'expatriation pour deux professeurs certifiés au 8^{ème} échelon, le coût serait d'environ 10 millions de FCFA par an par professeur. La prise en charge d'une assurance maladie à la CFE serait de 226€ par mois pour la famille, soit environ 1 778 000 FCFA pour l'année. Etant donné la venue d'un professeur expatrié en mathématiques et la suppression d'un poste de résident, le coût s'équilibre pour l'établissement,

Mme TOULET souhaite un vote du comité de gestion pour les points suivants :

- Autorisation de recrutement de titulaires en contrat local et versement d'une prime d'expatriation de la différence entre le salaire France et le salaire local ainsi qu'une prime de transport comprise,
- Versement d'une prime d'installation de 1 500 € par professeur et 150 € par enfant
- Prise en charge pour l'année de la CFE dans la limite de 226 € par mois
- Exonération des frais de scolarité pour l'année 2022 2023

M. FREITAS demande au comité le vote

VOTE	Nombre de votants : 10
Mainlevée	X
Bulletin secret	
POUR	9
CONTRE	0
ABSENTION	1

- Poste de volontaire international sur mission de communication

M. THOMAS distribue aux membres deux fiches thématiques sur le sujet.

M. THOMAS rappelle le besoin pour l'établissement de communication vers l'extérieur pour mettre en valeur les actions de l'établissement, il propose le recrutement d'un volontaire

international, trois choix s'offrent à l'établissement pour ses besoins en communication : soit le recrutement d'un contrat local, soit une société de prestation, soit un volontaire civique. Ce volontaire civique serait un contrat court entre 9 et 12 mois, l'état français verserait 522 € à la personne et l'établissement 107 € par mois. A la place de ce versement, l'établissement pourrait lui fournir un logement, il demande aussi au comité de se prononcer sur le billet d'avion à lui payer ou non.

M. FREITAS demande au comité de gestion le vote de l'autorisation de faire une demande d'agrément à la guilde

VOTE	Nombre de votants : 10
Mainlevée	X
Bulletin secret	
POUR	10
CONTRE	0
ABSENTION	0

M. FREITAS demande au comité de gestion le vote de la prise en charge du billet d'avion

VOTE	Nombre de votants : 10
Mainlevée	X
Bulletin secret	
POUR	0
CONTRE	10
ABSENTION	0

M. FREITAS demande au comité de gestion le vote du principe de fournir le logement plutôt que le versement des 107€ par mois

VOTE	Nombre de votants : 10
Mainlevée	X
Bulletin secret	
POUR	10
CONTRE	0
ABSENTION	0

ITEM#4	Point travaux
--------	---------------

Résumé des discussions

En l'absence de M. AIDAM, Mme TOULET annonce à l'assemblée que la réception du chantier de la façade a été faite. Il reste la question des logos du lycée à positionner mais la mairie réclame la somme de 25 000 FCFA par m2 d'inscription au titre de la redevance sur la publicité. L'idée est de placer le logo de l'AEFE sur 1 m2 mais Mme TOULET demande aux membres du comité comment indiquer le lycée ? par un logo ou juste la mention LFL et pour quelle superficie ? M. LE ROUX émet l'idée de drapeaux sur lesquels figureraient les logos. L'ensemble du comité convient qu'il faut faire comme avant : inscrire LYCEE FRANÇAIS et ajouter le logo de l'AEFE.

ITEM#5	Divers : prime exceptionnelle et promotion aide maternelle
--------	--

Résumé des discussions

- Prime exceptionnelle pour Mme ASSIONGBON-GOSSOU

Mme DJE explique que cette dame qui travaille actuellement à l'école primaire en qualité d'agent d'entretien est une personne volontaire pour apprendre le métier d'aide-maternelle.

20h35 : départ de M. AKITANI

Elle avait postulé pour le dernier appel de candidature mais n'ayant pas alors assez d'expérience, elle a juste effectué quelques courts remplacements, elle n'avait pas été retenue. Depuis elle a continué à effectuer des remplacements et deux stages de formation.

Mme TOULET explique que la personne retenue à l'époque va être en congé maternité début juin et Mme ASSIONGBON-GBOSSOU la remplacera. Mais la différence de traitement entre les deux fonctions est assez importante : 30 563 FCFA par mois. Mme TOULET souhaiterait le versement de cette différence à Mme ASSIONGBON-GBOSSOU au titre de prime exceptionnelle.

M. FREITAS demande un vote pour le versement de cette prime exceptionnelle de 30 563 FCFA

VOTE	Nombre de votants : 9
Mainlevée	X
Bulletin secret	
POUR	9
CONTRE	0
ABSENTION	0

- Promotion en E5bis de Mme AGBOGAN

Mme TOULET explique la promotion de carrière pour les aides-maternelles par le passage de la catégorie E5 à E5bis. Mme AGBOGAN remplit les critères : à savoir au moins 8 ans d'ancienneté et une bonne évaluation. Cette promotion serait rétroactive à la date de ses 8 ans d'ancienneté soit au 1^{er} septembre 2021.

M. FREITAS demande un vote pour le passage à la catégorie E5bis de Mme AGBOGAN au 1^{er} septembre 2021

VOTE	Nombre de votants : 9
Mainlevée	X
Bulletin secret	
POUR	9
CONTRE	0
ABSENTION	0

ITEM#6	Questions diverses
--------	--------------------

Résumé des discussions

Les conseillers des Français à l'étranger, s'inquiètent de l'information selon laquelle il y aurait une forte augmentation des retenues sur les retraites des personnels résidents. M. THOMAS rassure le comité que cette information ne concerne que les établissements partenaires et non le LFL dont les personnels sont détachés de l'AEFE et pas directement embauchés.

M. FREITAS informe l'assemblée que suite à la réunion du dialogue social de la veille, les délégués des personnels ont demandé une augmentation de la prime de transport, actuellement 12 000 FCFA mensuelle. Cette demande fait suite aux deux dernières augmentations de carburant subies au TOGO soit 23% d'augmentation du litre d'essence. Si la prime suivait cette augmentation, elle passerait à 14 850 FCFA arrondie à 15 000 FCFA. Mme TOULET informe que ce surcoût atteindrait 2 592 000 FCFA par an. Après discussion, les membres s'accordent à dire que le comité ne doit pas prendre de décision maintenant. Ils s'interrogent sur la possibilité de baisser la prime si le coût de l'essence baisse et pensent qu'il serait souhaitable d'obtenir avec les représentants du personnel un accord global incluant les nouvelles grilles salariales.

M. FREITAS demande un vote du comité sur l'augmentation de la prime de transport

VOTE	Nombre de votants : 9
Mainlevée	X
Bulletin secret	
POUR	3
CONTRE	4
ABSENTION	2

- Les prêts aux personnels : Mme TOULET explique que les personnels souhaiteraient maintenir la possibilité dans des cas exceptionnels de demander des prêts et la demande serait à statuer au cas par cas. Le comité s'accorde sur l'idée que la question reste à l'étude pour le moment.
- Valeur des biens déclarés à l'assurance : l'assureur du lycée français a proposé une réévaluation des biens de l'établissement à assurer : le comité demande que l'assureur fasse des simulations de primes à verser avec une réévaluation, cette simulation sera ensuite étudiée lors d'une commission finances.

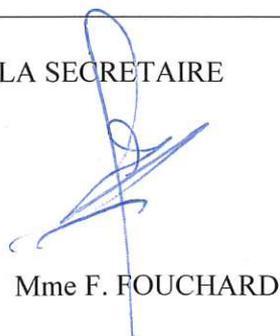
Fin de la réunion : 21h10

LE PRÉSIDENT



M. H. FREITAS

LA SECRETAIRE



Mme F. FOUCHARD

LE PROVISEUR



M. L. THOMAS